



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Informations supplémentaires :

Sigma Industries Inc.

Denis Bertrand

Président et chef de la direction

Téléphone : (418) 484-5282

Courriel : denis.bertrand@sigmaindustries.ca

SIGMA INDUSTRIES ANNONCE L'ACCEPTATION DES PROPOSITIONS CONCORDATAIRES FAITES À SES CRÉANCIERS

Le plan de réorganisation est ratifié par la Cour Supérieure du Québec

Québec (Québec), le 4 août 2010 - Sigma Industries Inc. (« *Sigma* » ou la « *Société* ») (Bourse de croissance TSX : SIC), annonce que les propositions concordataires en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* déposées le 16 juillet 2010 par Sigma et ses filiales René Matériaux Composites Ltée. et Transcam Composites inc. ont reçu l'approbation unanime de la part de leurs créanciers et ont également été ratifiées par la Cour Supérieure du Québec qui, par la même occasion, a accordé la permission à la Société de se réorganiser, au sens donné à cette expression par l'article 191 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

Sujette à l'approbation des autorités réglementaires ou la Bourse de croissance TSX, la réorganisation autorisée consiste essentiellement : i) dans la consolidation du capital social émis et en cours de Sigma, suivant un ratio de 4 pour 1, de sorte que le nombre d'actions ordinaires en circulation de Sigma soit réduit de 42 899 095 à approximativement 10 724 774 actions ordinaires ; ii) en l'annulation de toutes les options et tous les bons de souscription en circulation ; iii) en l'émission de débentures convertibles pour une somme en capital maximale de 1 000 000 \$, les débentures étant convertibles en tout temps au cours des 5 ans suivant l'émission de la première de celles-ci, en totalité ou en partie, en unités de Sigma après consolidation, chaque unité étant composée d'une action ordinaire à 0,10 \$ chacune et d'un bon de souscription permettant de souscrire une action ordinaire de Sigma à 0,10 \$ l'action, l'exercice des bons ne pouvant excéder l'échéance des débentures.

Ce placement privé sera effectué par Consolidated Composites Industries (CCI) Inc., une société par actions apparentée à Sigma, dont les principaux dirigeants de cette dernière, soit MM. Denis Bertrand, Jean-François Doré et Bruno Doyon, sont administrateurs et actionnaires.

« Nous tenons à remercier sincèrement nos fournisseurs, clients, employés et partenaires financiers pour l'appui indéfectible qu'ils ont démontré à l'endroit de Sigma en ces temps difficiles. Cette entente permettra

maintenant à Sigma et à ses filiales d’entrevoir l’avenir avec une confiance renouvelée, » a déclaré Denis Bertrand, président et chef de la direction de Sigma Industries.

À PROPOS DE SIGMA INDUSTRIES

Sigma Industries Inc. (TSX-V : SIC), une société manufacturière spécialisée dans la fabrication de produits en composite et de produits de métaux, compte cinq filiales en exploitation et emploie près de 350 personnes. Elle exerce ses activités dans les marchés des camions de gros tonnage, des autocars, du transport en commun, des autobus, des trains et des métros, de la machinerie, de l’agriculture, de la foresterie légère et de l’énergie éolienne. Sigma vend ses produits aux fabricants et distributeurs d’équipement d’origine des États-Unis, du Canada et de l’Europe.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n’assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l’exactitude du présent communiqué.